

République française

Liberté, égalité, fraternité

Département du Pas-de-Calais

Arrondissement de Boulogne-sur-Mer

Canton de Desvres



Délibération n°11-2026-04-30

L'an deux mille vingt-six, le jeudi trente avril à quinze heures, les membres du Conseil d'Administration, légalement convoqués le vendredi dix-sept avril, se sont réunis à la salle Magnolia, sous la présidence de Monsieur Christophe FOURCROY.

Etaient présents : Christophe FOURCROY, Anita THOMAS, Christophe DOUCHAIN, Mathieu DELATTRE, Martine GOURNAY PRUD'HOMME, Michel PECHINOT

Pouvoirs :

Mme Marylise THILLIEZ à M. Christophe FOURCROY
M. Christian PENIGUEL à M. Michel PECHINOT
Mme Laurence NOEL à M. Christophe DOUCHAIN
M. Sébastien DUFOSSE à M. Mathieu DELATTRE
M. Claude PRUDHOMME à Mme Anita THOMAS

Secrétaire de séance : Thierry PETITPREZ, directeur du CIAS

Nombre de membres en exercice	11
Nombre de membres présents	6
Excusés avec pouvoir à un membre	5
Excusés	0
Absents	0
Nombre de votes	10

Délibération n°11-2026-04-30

Objet : vote du CFU 2025 du budget du CIAS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le rapport de présentation du CFU pour l'année 2025 du Centre Intercommunal d'Action Sociale,

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents,

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents,

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU,

Considérant les éléments susvisés,

Il est demandé au conseil d'administration d'approuver le CFU 2025 et de donner pouvoir au Président pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Après avoir délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité,

- **Approuve le CFU 2025**
- **Donne pouvoir à Monsieur le Président pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.**

Fait et délibéré à Desvres, le 30 avril 2026

Le secrétaire de séance

Thierry PETITPREZ

Le Président

Christophe FOURCROY

BUDGET CIAS

ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 6

Nombre de suffrages exprimés : 10

Vote :

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

Date de convocation : 17/04/2026

Présenté par le Président
A Desvres, le 30 avril 2026

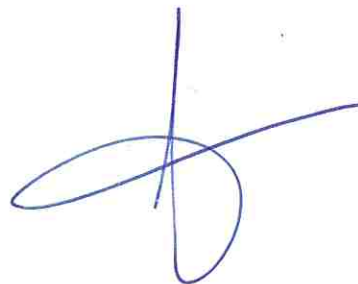
Délibéré par l'assemblée délibérante

A Desvres, le 30/04/2026

Les membres de l'assemblée délibérante

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en Préfecture,
Le 12 mai 2026 et de la publication le 06 mai 2026

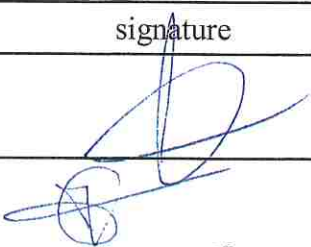
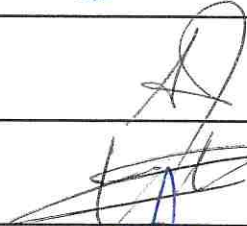
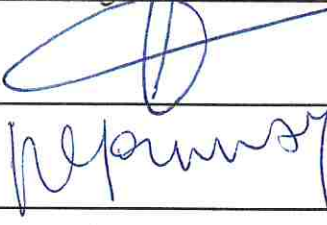
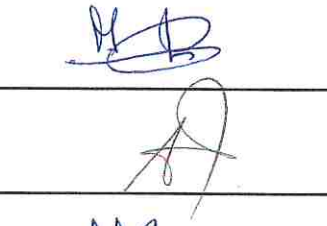
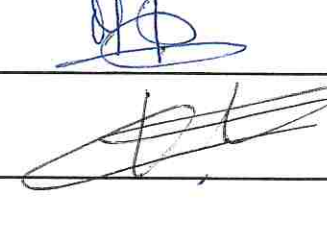
A Desvres, le 12 mai 2026



Conseil d'Administration

du 30 avril 2026

Vote du CFU

Membre	pouvoir à	signature
Christophe FOURCROY		
Anita THOMAS		
Christophe DOUCHAIN		
Mathieu DELATTRE		
Marylise THILLIEZ	Christophe Fourcroy	
Martine GOURNAY PRUD'HOMME		
Christian PENIGUEL	Michel Pechinot	
Laurence NOEL	Christophe Douchain	
Michel PECHINOT		
Sébastien DUFOSSÉ	Nathaniel Debetre	
Claude PRUD'HOMME	Anita Thomas	